

lecoqpelaud.com

Les Guerres de 14-18 et de 39-45 au front et au pays

Jean François BESSON - Michel CHILLET - Benoît FAYEL - Joseph FERLAY - Marius MATHELIN - Jean-Francois ODIN AVOIR 20 ANS EN 1913

Le boulanger René Héritier, né en 1921, faisait partie d'une de deux classes appeCes jeunes gens de vingt ans ont été incorporés fin novembre - début décembre 1913, sans se douter que huit mois plus tard, ils entreraient en guerre. Pour cinquante-deux mois. Deux ne reviendront pas : Jean-Marie Dubanchet et Jean Benoît Martin. Deux seront faits prisonniers. Six seront blessés. Un seul sortira indemne physiquement. La plupart ne seront libérés que fin août 1919. Presque six ans après avoir quitté leur pays. Et lors de la Deuxième Guerre Mondiale, en septembre 1939, ils seront encore mobilisables.

Jean François BESSON

3^e Zouaves, 1^o Cie, BATENA (=Batna) (Algérie).

D'après sa Fiche Matricule (N° 342, pages 811, 12, et sq).

Il est né le 6 décembre 1893 à Saint-Symphorien/Coise. Son père, **Besson Jean Marie**, boucher, 41 ans. Sa mère, **Crozier Marie Benoîte**, 42 ans. Témoins à la déclaration en mairie : **Rivoire Jean**, épicier, 44 ans et **Vernay Joseph**, bourellier, 31 ans, voisins.

Au moment de son conseil de révision, Jean Besson est boucher. Il est incorporé au 3^{ème} Zouaves à compter du 5 décembre 1913. D'après « l'Echo Militaire », début 1914, il se trouve à Batna (Algérie). A cette date, le 3^{ème} RZ comptait six bataillons. Le 6^{ème} se trouvait à Batna. Le 5^{ème} Bataillon tenait garnison à Sathonay, près de Lyon où était fixé également le dépôt de France du 3^{ème} Zouaves.

Les troupes d'Algérie vont gagner la France à partir du 5 août 1914. Le 9 août, elles arrivent à Sathonay (Rhône). Le 14 août, le régiment s'embarque pour le front belge. Besson en faisait-il partie ? Deux lignes d'une des trois pages de sa fiche matricule indiquent, la première : « Evacué le 22 septembre 1914 » et la deuxième « Evacué le 19-9-1914 hôpital à Vannes ». Le 2 novembre 1914, la commission de Réforme du Rhône le propose pour un changement d'armes « pour hypertrophie du cœur et palpitations ». Et le 25 mai 1915,

elle le classe pour le service auxiliaire. Le 1^{er} décembre 1915, il est maintenu auxiliaire et le 3, il est détaché à l'Etablissement Chantelot à Lyon jusqu'au 11 décembre 1917. Il s'agit d'une entreprise qui travaillait certainement pour la défense nationale. Le 19 décembre 1917, la Commission du Rhône le juge « inapte définitivement à faire campagne ». Le 26 décembre 1917, il passe au 14^{ème} Escadron du Train. Il sera nommé brigadier le 1^{er} mars 1919 et démobilisé le 16 avril 1919.

UN POULS A 140 ET 150

Après guerre, il sera affecté au 14^{ème} Bataillon d'Ouvriers d'Artillerie. Le 26 août 1931, il sera déclaré « réformé temporaire N° 1 » pour « tachycardie, rythme pendulaire, bon état général » et percevra une indemnité d'invalidité temporaire de 10%. ». Décision confirmée le 9 avril 1932 pour « tachycardie habituelle 150 pulsat. Aucun signe de lésion orificielle (?) rythme pendulaire : n'accuse dyspécée (?) que dans les gros efforts. » Le 17 mars 1933, la Commission de Lyon élève sa pension à 15 % pour « myocardite rythme pendulaire, Tachycardie pouls 140. Dyspécée (?) d'effort. Pas de signes orificiels. »

Jean Besson s'était marié le 10 mai 1917 à Brullioles avec **Jeanne Louise Basset**. Après guerre, il a été plusieurs fois réformé temporaire, mais pas définitif. Suite à un avis de la mairie de Saint-Symphorien du 16 mars 1933, il a été rattaché à la classe 1907

Suite p. 2

CEUX DE LA CLASSE 1913 DEUX MORTS POUR LA FRANCE

Deux jeunes de la classe 1913 verseront leur sang pour la France : Jean Benoît Martin et Jean Marie Dubanchet.

Jean Benoît MARTIN

172^e Infanterie, 4^e Cie, Fort Forgeret, Territoire de BELFORT.

D'après Fiche Matricule (N° 414, page 953). Voir aussi Le Coq Pelaud N° 6.

Il est né le 3 mars 1893. Père : **Martin Pierre**, cordonnier, 26 ans. Mère : **Brosse Pierrette**, piqueuse de bottines, 30 ans. Présents lors de la déclaration de naissance en mairie : **Dumont Jean Claude**, cordonnier, 28 ans et **Badoil Benoît**, cordonnier, 28 ans, « tous deux amis du déclarant ».

Pierrette Brosse est décédée quelques jours plus tard le 11 mars 1893. Son décès a été déclaré par son époux et par son oncle **François Besson**, hôtelier, 42 ans.

Au moment du conseil de révision, Jean Benoît Martin est cordonnier. Il est incorporé le 27 novembre 1913 au 172 R.I. à Belfort. A la déclaration de guerre, le régiment prend part rapidement aux combats en Alsace et pénètre dans Mulhouse le 8 août qu'il ne tient que 24 h. Il est envoyé dans la région d'Altkirch jusqu'au 29 septembre, puis vers Saint-Mihiel pour arrêter les progrès de l'ennemi sur la Meuse. L'Historique du régiment (p. 7) explique: « Dans la Forêt d'Apremont, où il est engagé dans les premiers jours d'octobre, il fait preuve d'un tel allant dans les charges répétées qu'il exécute au Bois d'Ailly que l'ennemi, quoique très supérieur en nombre, s'arrête dans son avance et s'organise sur les positions qu'il occupe. » C'est durant ces combats du Bois d'Ailly que Jean Benoît Martin sera tué le 2 octobre 1914. Personne ne pourra témoigner qu'il l'a bien vu « mort ». Donc aucun acte de décès ne sera établi officiellement à ce moment. Il faudra attendre le 19 mai 1921 pour que le Tribunal de Lyon statue et le déclare Mort pour la France.

Suite p. 2